

Le Serre de Montué 1706m et le tour du cirque du Val de Quint par le Col de Font Payanne et le Pas d'Ambel

	Durée	• 9h
	Distance	• 29km
	Dénivelés positifs	• 1 630m
	Dénivelés négatifs	• 1 630m
	Point le plus haut	• 1706m (Sommet du Serre de Montué)
	Point le plus bas	• 556m (Eglise de Saint-Julien-en-Quint)
	Difficulté	• T2 - Sentier peu marqué sur les plateaux (notamment Font d'Urle et Serre de Montué) - Pas de difficulté ou de passages aériens, même sur les crêtes - Attention au vent, au brouillard, à l'eau et aux congères près des crêtes
	Point de départ	• Parking derrière l'église (Commune de Saint-Julien-en-Quint)
	Type d'activité	• Randonnée pédestre
	Localisation	• Massif du Vercors (Drôme)

ITINÉRAIRE ÉTAPE PAR ÉTAPE :

- 1) De Saint-Julien en Quint partir en direction des hameaux de la Villeneuve, des Bayles et des Morinons.
- 2) Du dernier hameau, poursuivre sur la large piste en direction du Col de la Poule.
- 3) Au col, partir plein Est sur un sentier qui s'élève légèrement puis au Point 924, ce dernier grimpe davantage via un cheminement en lacets.
- 4) Vers 1100m, le sentier traverse en balcons vers le Nord-Est, il passe au travers du Clot de la Vie (alpage en dévers) puis atteint une source, une fontaine et une cabane.

- 5) Quelques dizaines de mètres après la cabane, le sentier opère un virage et grimpe jusqu'au Col de Font Payanne.
- 6) Du col, on emprunter la large piste forestière vers le Nord puis on la quitte un peu après le Point 1453 pour emprunter le Gr93
- 7) Le Gr finit par sortir de la forêt, on le quitte lui aussi pour grimper à droite le Puy de la Gagère.
- 8) Du sommet, marcher vers le Nord quelques dizaines de mètres puis suivre l'alignement de poteaux en bois qui relie les environs du Pas du Follet.
- 9) A partir de là, on suit le fil de la crête, sauf au niveau du petit Cirque de la Fontaine du Chien où il faut descendre légèrement pour avoir accès à la source.
- 10) Au niveau de la Porte d'Urle, le sentier suivant la crête cesse d'exister mais on peut tout de même poursuivre sur le fil en passant par le Point 1658.
- 11) On descend de ce point pour relier le Chalet du Serre de Montué et on remet pied sur le Gr93.
- 12) Quitter de nouveau le Gr au niveau d'un col au Nord du Point 1692.
- 13) A partir de ce col, cheminement à vue plein Nord pour relier le Point 1706 (cairn), point haut du Serre de Montué.
- 14) Du sommet, rebrousser chemin jusqu'au col et poursuivre le Gr93 vers le Sud-Ouest.
- 15) Quitter le Gr93 au Pas de la Ferrière (début du Plateau d'Ambel) et emprunter la sente qui suit la droite de l'arête de la Montagne d'Ambel jusqu'au Pas éponyme.
- 16) Du Pas d'Ambel, descendre dans le Cirque du Val de Quint. On passe près d'une source aux alentours des 1000m d'altitude et vers 850m, le sentier s'élargit et se mue en piste forestière jusqu'à atteindre le Hameau des Tonils.
- 17) Du hameau, suivre la route jusqu'au Point 583 et relier Saint-Julien de Quint situé à un peu moins de 3km du Hameau des Tonils.

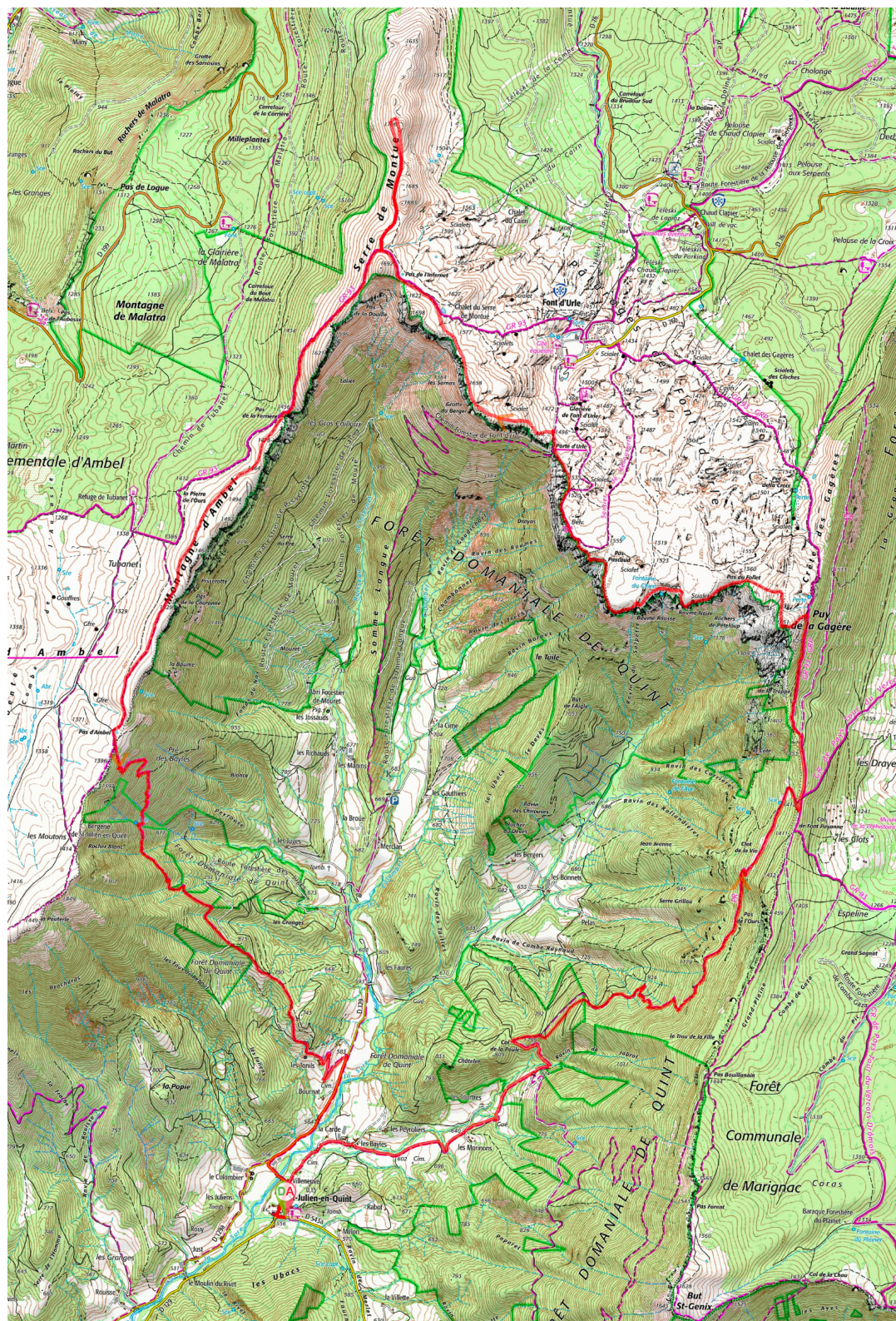
Infos utiles :

- **Aire protégée traversée :** ENS de Font d'Urle et d'Ambel.
- **Chiens autorisés sur l'itinéraire :** Oui (sauf du 1er juin au 31 octobre).
- **Présence potentielle de chiens de protection lors de la période d'estive :** Oui.
- **Sources sur l'itinéraire :** Source sous le Col de Font Payanne / Fontaine du Chien / Source dans la descente du Pas d'Ambel.
- **Coins bivouac :** Bivouac autorisé mais à moins de 100m d'un refuge donc uniquement autour du Refuge de Tubanet légèrement en dehors de l'itinéraire ou aire de bivouac de Font d'Urle.
- **Refuge sur l'itinéraire :** Aucun.
- **Cabane non-gardée sur l'itinéraire :** Refuge de Tubanet proche de l'itinéraire.

Tracé sur fond de carte :

Carte IGN nécessaire : 3136ET

Trace GPX téléchargeable directement sur le site <https://www.nttoporando.fr/> (au début de chaque article)



Avertissement : Le topo ci-présent ne peut être tenu pour responsable en cas de préjudice ou de dommage causé par l'utilisation des informations décrites. La météo, l'enneigement, la condition physique de l'individu ayant un impact sur la réalisation en toute sécurité de cette randonnée, chacun est responsable de son engagement en montagne.